



Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2017, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02027031

HAL Id: hceres-02027031

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027031>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Administration économique et sociale (AES)

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université François-Rabelais de Tours

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale* (AES) est dispensée dans le cadre de l'Université François-Rabelais de Tours à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) Droit Economie et Sciences Sociales. Elle s'adresse principalement à des étudiants en formation initiale.

Elle se présente comme une licence pluridisciplinaire généraliste en droit, économie et gestion, permettant à ses étudiants d'acquérir une solide culture générale dans les disciplines propres à leur permettre de s'intégrer directement dans les entreprises du secteur privé, de passer des concours de la fonction publique ou à poursuivre, à l'issue des trois années de la licence, leurs études en master de droit, d'économie ou de gestion.

Cette licence s'articule en trois années de spécialisation croissante. Les deux premières années (L1 et L2) généralistes sont communes avant une spécialisation opérée en troisième année (semestres 5 et 6). Il existe trois parcours de troisième année (L3) : *Administration et gestion territoriales* (AGT) ; *Administration et gestion des entreprises* (AGE) ; *Administration et gestion sanitaire et sociale* (AGSS), en partenariat avec la Faculté de Médecine.

Les enseignements sont dispensés sur le campus de l'Université François-Rabelais à Tours. La mention accueille en moyenne plus de 750 étudiants.

Analyse

Objectifs

La mention a des objectifs scientifiques (connaissances fondamentales mêlant savoir et savoir-être qui correspond à une solide culture générale) et des objectifs professionnels (compétences en termes méthodologique, de langue et de préparation d'un projet professionnel).

La vocation première de la licence est une poursuite d'études dans différents diplômes de master. Ainsi les étudiants peuvent poursuivre en première année (M1) de masters tels que, par exemple, mention *Économie* parcours AES - *Administration générale des entreprises*, mention *Gouvernance territoriale* parcours AES - *Administration et gestion territoriales*, mention *Biologie-santé* spécialité *Promotion et gestion en santé* ; ils peuvent également intégrer, sur la base de procédures spécifiques (dossier de Validation d'Acquis (VA), entretiens) les M1 Droit privé et droit public ou Management Stratégique des Hommes et des Organisations (MSHO). Une poursuite d'étude par orientation ou réorientation dans des licences plus spécialisées (comme licence professionnelle *Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers*, licence *Gestion* ou encore en licence d'administration publique (qui n'apparaît toutefois pas ouverte actuellement à Tours) à l'issue de la L2 AES est également possible.

Les métiers identifiés comme débouchés professionnels sont logiquement très larges : entreprises du secteur tertiaire, fonction publique, secteur sanitaire et social et autres.

Organisation
<p>L'organisation de la licence est classiquement construite sur l'acquisition progressive des connaissances pluridisciplinaires qui identifient cette formation (droit, économie et gestion, sciences politiques et sociales) mais sans qu'elle ne s'y limite. Il existe, en plus, des enseignements d'ouverture, obligatoires aux semestres 2 et 6, qui enrichissent la pluridisciplinarité de la mention. Chacun des six semestres est composé de cinq unités d'enseignement (UE). Après deux années généralistes communes, les étudiants ont le choix en troisième année entre les parcours <i>Administration et gestion territoriales</i> (AGT) ; <i>Administration et gestion des entreprises</i>, (AGE) et <i>Administration et gestion sanitaire et sociale</i>, en partenariat avec la Faculté de Médecine (AGSS).</p> <p>Par rapports aux objectifs scientifiques et surtout professionnels, les enseignements sont très cohérents et équilibrés. Toutefois, en raison de l'importance des effectifs (en moyenne 400 étudiants en L1, 200 en L2 et 150 en L3) par rapport aux locaux disponibles et de la faiblesse structurelle de l'encadrement, les cours magistraux sont plus importants que les travaux dirigés (TD) (selon les semestres et les parcours de L3, la part horaire des TD représente seulement de 30 à 39 %), ce que l'on peut regretter.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence AES est positionnée harmonieusement au sein de son environnement universitaire tout d'abord, en complément des autres mentions de licence proposées à Tours (il s'agit de la seule licence pluridisciplinaire droit, économie, gestion proposée par l'Université) et à la rencontre d'une demande constante, même en tenant compte du problème structurel et général des inscriptions en AES réalisée sans réflexion.</p> <p>Dans les autres universités de la région, il existe bien évidemment d'autres formations similaires mais la licence AES de Tours ne semble pas souffrir de cette concurrence régionale et nationale. La formation répond à des demandes diversifiées : bacheliers ES (Économie-Social) pour la L1, titulaires d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) ou d'un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) pour la L3.</p> <p>Elle bénéficie d'une très bonne insertion dans l'environnement professionnel et économique régional en raison des liens noués par l'équipe au travers des intervenants professionnels de la licence et en raison de la bonne réputation de la formation auprès de cet environnement professionnel et économique qui s'observe notamment par les propositions spontanées de stage présentées par les entreprises.</p>
Équipe pédagogique
<p>Cette mention est animée par une équipe pédagogique dynamique. Elle est variée dans sa composition, aussi bien par les spécialisations par matières des enseignants-chercheurs que par leur statut (les maîtres de conférences étant toutefois plus nombreux que les professeurs). Il existe cependant, au regard du nombre d'étudiants, un sous-encadrement. Plusieurs professionnels participent à cette équipe (ils assurent plus de 230 heures de cours et 81 heures de TD). Les enseignants responsables au sein de cette licence sont particulièrement investis. Cette équipe est particulièrement structurée avec une responsable de mention et des responsables pour chaque année. Le rôle de chacun est pensé avec précision. Le fonctionnement de l'équipe est structuré autour de rendez-vous fixes : délibérations à la fin de chaque semestre pair et réunion pédagogique à la fin de chaque semestre impair. Son investissement s'observe au travers des améliorations progressives apportées au fonctionnement et à l'organisation de cette mention.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de cette licence sont stables et importants (autour de 400 inscrits en L1, 200 en L2 et 150 en L3). En revanche, les taux de réussite sont classiquement faibles en L1 et L2 AES en raison d'étudiants inscrits par défaut et ne se présentant pas aux examens. Ainsi, en 2014-2015 par exemple, en L1, sur 502 inscrits 220 n'ont eu aucune note à tous les examens et/ou au contrôle continu et il n'y a eu au final que 112 admis, même partiellement. Il est néanmoins regrettable qu'aucune mesure ne soit mise en œuvre au stade des recrutements.</p> <p>Si l'insertion professionnelle est une possibilité à l'issue de la troisième année, elle semble restée assez marginale au regard de la difficulté de passer dès ce stade des concours avec succès. Il n'existe toutefois pas de données chiffrées précises en raison de l'absence de suivi des étudiants inscrits ailleurs qu'en master dans le même établissement (qui sont plus de la moitié des diplômés de L3 : en 2012-2013, 90 sur 121, en 2013-2014, 56 sur 136, en 2014-2015, 65 sur 96).</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est conforme à ce qui est attendu pour une licence AES dont la vocation principale n'est pas la recherche. Elle se résume avant tout à la présence, importante mais équilibrée, d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Il s'agit donc d'un simple adossement à la recherche.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La licence AES ayant surtout pour vocation de conduire les étudiants à se réorienter vers d'autres spécialisations de licence ou vers la poursuite d'études en master, la place de la professionnalisation reste limitée à la participation de plusieurs professionnels comme enseignants. Les stages ne sont pas obligatoires. La fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) n'est pas jointe au dossier. Il existe un Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence (MOBIL), outil d'aide à l'élaboration d'un projet de formation et professionnel mais ses résultats sont inconnus.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il n'y a pas de stage obligatoire dans le cursus. La durée du stage possible via l'UE d'ouverture est très réduite (35 à 70 heures). Toutefois, la possibilité technique d'organiser des stages obligatoires reste délicate au vu des effectifs de cette licence même si la bonne réputation de la formation amène nombre de professionnels à proposer spontanément des stages. La place des projets est considérée comme sans objet en licence mais ils pourraient pourtant être développés comme moyen d'évaluation.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est assez développée pour une telle licence. Il existe un enseignement des langues basé sur un apprentissage individuel obligatoire (Travail Obligatoire Individuel) au sein du centre de ressources en langue, ce qui permet aux étudiants de progresser conformément à leurs besoins et à leurs objectifs. Il n'existe pas d'enseignement réalisé en langue étrangère, mais il n'est pas évident que cela soit indispensable au niveau licence.</p> <p>Mais c'est surtout la mobilité internationale qui présente des signes encourageants. La mobilité internationale entrante est importante avec un taux de 11 % des effectifs et de nombreuses demandes. La mobilité sortante des étudiants tourangeaux reste modeste mais pas négligeable (six étudiants d'AES en 2015-2016 sur les 58 mobilités de l'ensemble de l'université de Tours sachant que le parcours AES semblerait rencontrer des difficultés pour trouver à l'étranger des formations compatibles) et elle s'appuie sur des structures solides et bien organisées.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La stabilité des effectifs importants de L1 explique sans doute que la question du recrutement ne se soit pas encore posée malgré son caractère déterminant. C'est dommage car la trop grande profusion d'inscriptions accidentelles complique le bon encadrement des étudiants dans une formation pluridisciplinaire délicate à maîtriser.</p> <p>L'accompagnement des étudiants, quoique classique, est indispensable et a été bien organisé dans cette licence AES (visite d'accueil pour découvrir les ressources documentaires, TD de méthodologie documentaire, tutorat d'accompagnement par des étudiants de L2 et L3, association d'étudiants). Les résultats sont néanmoins aléatoires en raison de la faible assiduité des étudiants.</p> <p>La question de l'orientation des étudiants est prise très au sérieux avec l'existence d'enseignements obligatoires dans des disciplines variées de manière à présenter aux étudiants d'autres possibilités d'études, ce qui fait du premier semestre un semestre d'orientation. Cela permet, le cas échéant, aux étudiants de se réorienter vers les lettres, la psychologie, la sociologie, la biologie, etc. À l'inverse, chaque année, une trentaine d'étudiants venant de sociologie, d'histoire, de droit, ou d'économie rejoignent au second semestre de la première année la licence AES.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont classiques : en présentiel avec cours magistraux et travaux dirigés. Certains cours magistraux sont mutualisés entre deux ou trois parcours de L3 : Sociologie des organisations (parcours AGE et AGT), Politiques économiques (parcours AGE et AGSS), Croissance et fluctuations économiques (parcours AGE et AGT), Grands problèmes économiques contemporains (parcours AGT et AGSS), Informatique appliquée (parcours AGT et AGE).</p> <p>Il n'est pas fait état de formation continue ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le regroupement des possibilités d'aménagement d'études au sein d'un Régime Spécial d'Études (RSE) et l'adoption récente d'une chartre constituent un plus pour les étudiants dans des situations particulières. Cela permet d'aménager l'emploi du temps et les modalités d'examen des étudiants salariés, en double cursus, chargés de famille, handicapés ou en incapacité temporaire partielle ou totale, sportifs ou artistes de haut niveau, ou enfin élus.</p> <p>Les modalités numériques d'enseignements restent modestes. La place du numérique se limite ainsi à la mise à disposition des supports d'enseignement sur une base de données (CELENE : Cours En Ligne et Enseignement Numérique) de l'Université de Tours. Cette plateforme numérique devrait être plus systématiquement utilisée.</p>

Évaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est diversifiée et classique tant par ses modalités (écrites et orales, contrôles continus et examens terminaux, quelques exposés oraux) que par la mobilisation de l'équipe pédagogique. Il n'y a pas d'évaluation par projets. Les modalités de compensations entre unités d'enseignement et entre semestre sont classiques. Le régime de l'admission en année supérieure en « accès-étape » (AJAC : Ajourné Autorisé à Composer,) particulièrement délicat à maîtriser pour des étudiants en AES où il faut maîtriser plusieurs disciplines, a été supprimé.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Cette dimension n'est pas vraiment différenciée de l'évaluation des connaissances acquises par les étudiants. Il existe toutefois une Annexe Descriptive au Diplôme (ADD ou supplément au diplôme) distincte selon les parcours : <i>Administration et gestion territoriales</i> (AGT), <i>Administration et gestion des entreprises</i> (AGE) ou <i>Administration et gestion sanitaire et sociale</i> (AGSS). Ce supplément au diplôme présente clairement les objectifs et compétences attendues à l'issue de cette formation. Il n'existe pas de portefeuille de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il reste limité puisque l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) de l'Université François-Rabelais de Tours ne réalise pas d'enquête au niveau des licences, ce qui est regrettable. Compte tenu de l'importante poursuite d'études de la plupart des diplômés de la licence AES en master de la même université, essentiellement dans les masters proposant un parcours AES (plus de la moitié, ces chiffres étant obtenus par la scolarité lors de l'inscription desdits étudiants en poursuite d'étude), le suivi des diplômés ne fait l'objet que d'informations produites par des contacts informels avec les anciens diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement de la mention existe et se réunit spécifiquement dans le prolongement des jurys annuels. Il est composé des enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et représentants étudiants de la mention. Des représentants du M1 AES y participent, ce qui se justifie pleinement compte tenu de l'importance des étudiants diplômés intégrant ce master par la suite. En revanche, il n'y a pas de représentants extérieurs, en particulier des représentants du monde socio-professionnel.</p> <p>Une évaluation en ligne par les étudiants est organisée de façon systématique par le Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants (CAPE) de l'Université François-Rabelais de Tours. Les taux de participation aux questionnaires en ligne sont assez modestes, mais cela est assez fréquent même si l'équipe souhaite renforcer la communication auprès des étudiants pour mieux valoriser la démarche d'évaluation. Ce travail d'évaluation et de perfectionnement a permis de nombreuses corrections de l'organisation pédagogique de la licence apportées avec mesure par le conseil de perfectionnement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le caractère pluridisciplinaire et généraliste de cette licence s'intégrant harmonieusement dans l'offre de formation locale et présentant une indéniable cohérence interne par ses trois parcours de L3 offrant un choix équilibré aux étudiants.
- L'équipe d'encadrement investie, dynamique et très bien organisée malgré le sous-encadrement.
- Les effectifs importants montrant l'intérêt des étudiants pour cette formation, même s'il faut tenir compte d'inscriptions opportunistes et/ou par défaut (surtout en première année).
- Une gestion dynamique de la question de la réorientation dès le premier semestre, aussi bien sortante qu'entrante.
- Le parcours *Administration et gestion sanitaire et sociale* (AGSS) qui fonctionne en partenariat avec la faculté de Médecine, ce qui est un plus.
- Un effort méritoire sur la mobilité internationale même si la mobilité sortante reste limitée.

Points faibles :

- Le grand nombre de défaillants en première année, qui pose le problème de l'information en amont des recrutements.
- Les difficultés pratiques à développer les enseignements de travaux dirigés en raison de l'insuffisance des locaux disponibles.
- La faiblesse des résultats des dispositifs d'aide à la réussite en première année.
- La faiblesse de l'incitation aux stages de découverte ou d'observation.
- L'absence de suivi des diplômés par l'OVE.

Avis global et recommandations :

Cette licence *Administration économique et sociale* a toute sa place dans l'offre de formation comme en témoigne ses effectifs étudiants importants. C'est une formation de qualité en raison de sa cohérence interne et de l'importance de l'investissement opéré par son équipe pédagogique.

Plusieurs améliorations seraient néanmoins souhaitables, notamment au niveau du recrutement par un travail en amont sur l'orientation des étudiants. Le développement des travaux dirigés serait nécessaire de même que la mise en place de dispositifs innovants pourrait être appréciable : incitation à des stages de découverte ou d'observation, développement de l'apprentissage et de l'évaluation par projet. Le développement de la mobilité étudiante pourrait s'appuyer sur les structures déjà existantes.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix

